



HAL
open science

Regard de garrigues.

V. Bombal

► **To cite this version:**

| V. Bombal. Regard de garrigues.. Forêt Méditerranéenne, 1994, XV (3), pp.371-374. hal-03557245

HAL Id: hal-03557245

<https://hal.science/hal-03557245v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

- Office national des forêts
- Equipes de recherches forestière (S.T.I.R.-O.N.F.) et agronomique (I.N.R.A.-Avignon) appliquées
- Groupement de vulgarisation forestière (G.V.F.)
- Bureaux d'études (Agence "Paysages", Société d'Eco-aménagement)
- Associations (Fruits oubliés, C.I.V.A.M. agricole)
- Coopératives (Longomai)
- Fédérations professionnelles (Syndicat des trufficulteurs

du Gard)

- Service interdépartemental montagne élevage
- Société d'études des sciences naturelles
- Muséum d'histoire naturelle

... et les personnes que nous avons pu oublier dans cette liste, qu'elles nous en excusent et auprès desquelles nous renouvelons nos remerciements pour leur accueil.

a - Pourquoi ce projet de réhabilitation ?

Véronique Bombal répond à cette question.

Regard de Garrigue

Clos Gaillard - Nîmes

par *Véronique BOMBAL**

La Garrigue "Naturelle"¹ de Nîmes est un espace périurbain de proximité auquel est attaché une tradition de loisirs-nature (promenade, chasse, V.T.T....).

Parsemé de chênes et d'oliviers c'est un espace toujours vert, sauf lorsqu'il se teinte du rouge des feux comme durant l'été 1989.

Entre Nîmes et Marguerittes, cette année là, les flammes ont ravagé plus de 1500 hectares.

Aussitôt une réflexion s'est engagée. La sauvegarde de ces terres, avec simplement un aménagement forestier et des pistes coupe-feu, n'a pas semblé être une solution viable à terme.

"Une sauvegarde efficace passe par une diversification de l'aménagement, et une adoption des terrains par les nîmois".

Très peu d'habitants hormis les

chasseurs connaissent leur forêt communale. Il est donc apparu nécessaire de réaliser un schéma directeur afin d'envisager de manière rigoureuse, en concertation avec l'ensemble des usagers une réorganisation et une réhabilitation de ces espaces.

A la suite de cette vaste concertation qui a nécessité l'intervention d'écologues, de forestiers, d'agronomes, de paysagistes, d'architectes, d'ethnologues, un projet innovant de réhabilitation de l'environnement a vu le jour élaboré autour du rétablissement de quatre fonctions étroitement liées.

Fonction écologique

Destinée à rétablir un écosystème fortement perturbé par le passage de l'incendie en incluant la création, la gestion et l'entretien de coupe-feu agro-sylvo-pastoraux, pour répondre aux objectifs de Défense des forêts contre l'incendie.

Fonction paysagère

Par création de vergers privilégiant la remise en état d'un système agraire

méditerranéen traditionnel (oliviers, amandiers, chênes-truffiers...) et la promotion d'une agriculture paysagère de loisirs. Des conservatoires de fruitiers en secs avec l'aide de l'I.N.R.A.

Fonction culturelle

Destinée à la conservation du patrimoine et à la valorisation de l'espace périurbain : réhabilitation de sites à haute valeur culturelle (terrasse, clapas, capitelles), implantation de la Maison de la Garrigue, base de lieux d'initiation, d'animations et de découverte de l'environnement, sentier de découverte, jardin botanique, parcours de santé et sportifs.

Fonction pédagogique

Avec l'animation d'un espace public évolutif, jouant le rôle de vitrine permanente des techniques d'entretien et d'amélioration des milieux : création d'outils de formation multimédias, école pour la reconstitution et l'entretien de la garrigue.

*Adjoint au Maire de Nîmes - déléguée à l'environnement - Place de l'Hôtel de Ville - 30033 Nîmes cedex

1 - Il existe une Garrigue "habitée" constituée de résidences principales.

Cette dernière fonction répond à l'objectif de regrouper les expériences et savoir-faire techniques pour enclencher une dynamique de coopération avec les régions du pourtour méditerranéen.

L'opération a été pilotée conjointement par les services de la ville de Nîmes, l'O.N.F. et une Société d'éco-aménagement de Montpellier.

Y participent également des Associations comme : "Fruits oubliés", le C.I.V.A.M. apicole du Gard, les Trufficulteurs du Gard, la Fédération des chasseurs nîmois, la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes ainsi que l'I.N.R.A. sections fruitières et forestières.

Tout l'intérêt de l'opération consiste à faire se côtoyer des gens qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Intérêt qui semble aujourd'hui évident mais qui ne l'était pas il y a deux ans.

Le projet, regroupé avec celui similaire de la Commune de Marguerittes, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général, a séduit la Communauté européenne qui lui a attribué une subvention de 700 000 ECU, pour les deux communes dont 230 000 ECU pour la commune de Nîmes (1 610 000 francs H.T.). Le dossier global pour la



Photo 6 : Les garrigues de Clos-Gaillard.

Photo D.A.

commune de Nîmes s'élève à 5 500 000 francs H.T.

Les travaux sur le terrain ont débuté durant l'été 1992 et s'étaleront sur trois ans.

Plus d'un million de francs vont être investis en 1992 et deux millions en 1993 et 1994.

En assurant une réhabilitation des

espaces dégradés et une gestion de l'espace rural péri-urbain, ce projet nous semble exemplaire, de plus il est reproductible dans l'ensemble des zones de forêts, maquis et garrigues méditerranéennes qui sont tous les étés sous la menace des incendies.

V.B.

b - Comment ce projet se met en place sur le terrain ?

Nous avons pu "approcher" la reconstitution forestière à travers les travaux entrepris par l'O.N.F. et les traitements paysagers proposés dans cet aménagement.

1 - La reconstitution forestière ¹

"Pour l'Office national des forêts il ne s'agissait pas de constituer des boisements de production, mais plutôt de recréer de toutes pièces un massif forestier de protection dont les multiples vocations sont :

- la conservation des sols,
- la régulation des eaux et la protection contre les crues cataclysmiques comme la région méditerranéenne en connaît souvent,

1 - Extraits de l'étude de Jean-Yves Cousin (O.N.F.)

- enfin et peut-être surtout, elles sont une absolue nécessité écologique pour l'homme moderne surtout en façade maritime peuplée ou hyper-exploitée par le tourisme, aussi bien pour la constitution de paysages harmonieux que pour la réalisation de zones de loisir.

Il s'agit donc plutôt :

De constituer une réserve verte aux portes des zones urbanisées.

La cité de Nîmes pourrait bien devenir en effet "une ville multipolaire, où les pôles ne seraient plus multifonctionnels, mais où chaque fonction aurait créé son propre "pôle" : pôles culturel, historique, de formation, de production, de loisirs, technopôle,... une ville "éclatée" dont la centralité aurait explosé sous l'effet du développement de la voiture individuelle et qui aurait une multitude de centres ; une ville "intervalle" entrecoupée d'espaces de respiration pour les citadins, de cheminements verts ou bleus créant une trame de milieux naturels préservés." D'organiser un espace forestier, intégré dans un monde

rural régional qui évolue.

Il convient également de tenir compte de l'activité récréative constituée par la chasse, et de prévoir des aménagements adaptés.

L'espace nîmois de Clos Gaillard est organisé en aréoles autour de la zone privée. L'idée directrice est de renforcer par le reboisement ces gradients (Cf. Fig. ci-contre)

Cette idée de base donne un fil conducteur et une logique à l'aménagement.

La perception externe, globale du massif a été considérée à Clos Gaillard. Par ailleurs, les forestiers ont cherché à introduire ou conserver un maximum de feuillus en profitant de conditions pédologiques favorables. Ils sont implantés principalement en fonds de cuvette, alors que les résineux couvrent la plus grande partie des versants et des crêtes.

Le gradient ainsi créé valorise nettement le paysage en le rendant mieux structuré et plus diversifié.

D'autres solutions auraient pu être proposées. Il est bien évident que l'enrésinement pur, indépendamment d'autres inconvénients, aurait écrasé le paysage par un couvert uniformément sombre.

Des gradations de densité de couleur et de forme ont également été recherchées dans le choix des essences :

. Forme :

Port de l'arbre :

- fastigié Cyprès de Provence,
- pyramidal Cyprès de Provence Vár. horizontalis,
- en parasol Pin Pignon,
- en boule dense Chêne vert, Mûrier,
- en boule aéré Chêne blanc,
- Micocoulier, Olivier,
- torturé Erable de Montpellier,
- Arbre de Judée, Amandier, Figuier,
- Pin d'Alep, Laurier.

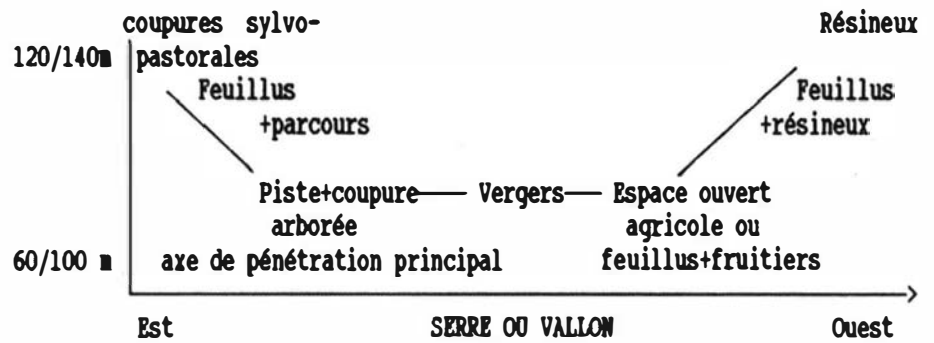
. Texture et couleurs :

Les textures et les teintes diversifiées des feuillus qui évoluent au fil des saisons jouent et s'affrontent aux masses sombres des peuplements résineux qui structurent l'espace.

En conclusion

Les incendies de 1989 ont épargné un certain nombre de jeunes plantations résineuses à Clos Gaillard et ont provoqué un semis de pins d'Alep important en garrigue marguerittoise.

Les travaux déjà réalisés, notamment de broyage permettront au taillis de chêne vert de renaître sur certains sec-



teurs.

Il s'agit de renforcer la reconstitution forestière en favorisant les mélanges par bouquets ou pied-par-pied des essences, qu'elles soient résineuses ou feuillues :

- Feuillus fruitiers et fourragers dans les vallons
- Associations caducifoliées-conifères dans les zones de transitions
- Résineux sur les versants et les crêtes non pâturées

La première tranche de plantation réalisée dans le cadre du programme MEDSPA s'est déroulée, après les travaux préparatoires, durant l'hiver 1992-1993.

Tout a été, est et sera mis en œuvre pour assurer la reprise de ces plantations selon des techniques éprouvées, compte tenu également des contraintes paysagères.

La réussite d'un tel chantier n'est pas pour autant définitivement acquise. En effet, il convient d'accorder une attention primordiale à l'entretien des plantations et des semis, non seulement à court terme pour le succès du reboisement, mais aussi à long terme pour conserver les ambiances paysagères prévues dans le projet.

C'est ainsi par exemple que les gestionnaires seront contraints de prévoir l'arrosage de certains arbres fruitiers pour espérer les maintenir en place, ou encore les dégagements de semis naturels de pins d'Alep qui seront nécessaires dans l'avenir.

Des financements ont été trouvés pour assurer l'entretien des peuplements jusqu'en 1994. Ensuite, il reviendra à l'Office national des forêts de négocier ces charges."

2 - Les traitements paysagers

L'agence "Paysages" a réalisé un projet de conception de paysage sur ce site.

Ce travail commencé par la recherche des éléments paysagers qui confèrent à la garrigue son caractère, son identité, a permis d'isoler des principes et objectifs paysagers pouvant guider la conception des projets d'aménagement à